

NOTE D'INFORMATION 07/12/2020 SECTION PORCINE

Pour information, deux foyers de maladie d'Aujeszky découverts dans le cadre des opérations de prophylaxie ont été déclarés par la France à l'OIE le 1^{er} décembre dernier .

https://www.oie.int/wahis_2/public/wahid.php/Reviewreport/Review?page_refer=MapFullEventReport&reportid=36818

Le premier foyer concerne un couple de reproducteurs détenu par un particulier sur la commune de Humbécourt en **Haute-Marne**. Les deux animaux et les trois porcelets étaient élevés en plein air. Une contamination par des sangliers sauvages est fortement suspectée, les clôtures présentes ne garantissant pas l'absence de contact.

Le second foyer se situe à Gennetines dans l'**Allier**. Il s'agit cette fois d'un élevage de sangliers dépisté positif dans le cadre de la prophylaxie (6 animaux sur 15 testés). C'est un élevage plein air et la contamination par des sangliers sauvages libres est fortement suspectée. L'enquête épidémiologique se poursuit.

Les 32 animaux détenus dans ces 2 élevages ont été abattus.